



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le **17/03/2026**
ID : 057-245700695-20260311-D2026_37_SI-AR

DECISION 2026-37

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu l'article R. 2122-8 du Code de la commande publique,

Vu l'attestation de dérogation aux seuils internes de la CCCE signée le 11 mars 2026,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « Réparations de branchements assainissement, rue principale à Zoufftgen » est conclu avec l'entreprise Eurovia - 2, Route de Metz – BP 80110 - 57192 FLORANGE pour un montant de 35 500 € H.T..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 11 mars 2026

Le Président
Michel PAQUET